

Biarritz, le 28 Mai 1971

Monsieur le Premier Ministre,
Mon Général,

J'ai tenu en considération de nos années de lutte commune, à vous communiquer avant de la livrer à la presse, ma protestation à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, relative aux mesures d'éloignement prises à l'égard de mes compatriotes.

Arrivant à Bayonne, j'apprends que par suite des mesures d'apaisement qui ont été prises par le gouvernement français, les "grévistes de la faim" ont cessé leur grève. Je croirais manquer à la correction la plus élémentaire si je ne vous exprimais aussitôt ma gratitude pour ce geste qui honore les autorités françaises et grâce auquel tous peuvent sortir de cette affaire la tête haute. Vous n'avez pas voulu vaincre, vous n'avez voulu que nous soyions vaincus. L'issue est digne de notre ancienne camaraderie de combat.

J'apprends aussi la tentative d'enlèvement du Consul de France à Saint-Sébastien, je ne connais les faits qu'à travers les journaux. Il est inutile de dire qu'ils m'indignent. Plus utile est d'en rechercher l'explication: ils ne peuvent être l'oeuvre que d'éléments incontrôlés ou d'une provocation policière. Vétérans des luttes clandestines, nous avons l'expérience de ces choses. S'il s'agit d'une provocation policière, je n'insiste pas. Mais l'action d'isolés n'est pas à écarter: pour répondre à la terreur policière d'un régime fasciste, la lutte clandestine est la seule arme, elle est toujours fractionnée en petites groupes, dans ces groupes peuvent se glisser des provocateurs, des fous ou des voyous. Cela nous coûta assez cher dans la Résistance pour que nous ne l'oublions pas. En France, dans le régime démocratique qui est le vôtre, les activités politiques n'ont besoin ni de violence ni de clandestinité. Vous connaissez vos amis, vous connaissez vos adversaires. Vous connaissez aussi nos chefs qui agissent au grand jour. Vous devez donc savoir -et je vous en donne l'assurance- que cet attentat manqué -volontairement ou non- n'est ni notre oeuvre ni l'effet d'ordres donnés par ceux que nous reconnaissons comme nos chefs.

Au reste, contrairement à ce qu'insinuent des informateurs intéressés, l'immense majorité de la population basque, vivant sous la dictature franquiste et qui n'a pu s'exprimer depuis trente ans, est composée d'hommes résolus dans leur lutte pour leur patrie, mais hommes d'ordre et ennemis de toute violence inutile ou injuste. Cette population se considère aujourd'hui encore, comme légitimement représentée par le Gouvernement d'Exil qui siège à Paris et que vous connaissez bien.

.../.

.. /

Rien ne vient donc ternir la joie que j'ai à vous dire toute ma reconnaissance et celle de mes compatriotes.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Minsitre, Mon Général, l'expression de ma respectueuse admiration.

Commandant P. ORDOKI.

Crôix de Guerre.

Monsieur le Premier Ministre,
Mon Général,

J'ai tenu en considération de nos années de lutte commune, à vous communiquer avant de la livrer à la presse, ma protestation à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, relative aux mesures d'éloignement prises à l'égard de mes compatriotes.

Arrivant à Bayonne, j'apprends que par suite des mesures d'apaisement qui ont été prises par le gouvernement français, les "grévistes de la faim" ont cessé leur grève. Je croirais manquer à la correction la plus élémentaire si je ne vous exprimais aussitôt ma gratitude pour ce geste qui honore les autorités françaises et grâce auquel tous peuvent sortir de cette affaire la tête haute. Vous n'avez pas voulu vaincre, vous n'avez voulu que nous soyions vaincus. L'issue est digne de notre ancienne camaraderie de combat.

J'apprends aussi la tentative d'enlèvement du Consul de France à Saint-Sébastien, je ne connais les faits qu'à travers les journaux. Il est inutile de dire qu'ils m'indignent. Plus utile est d'en rechercher l'explication: ils ne peuvent être l'oeuvre que d'éléments incontrôlés ou d'une provocation policière. Vétérans des luttes clandestines, nous avons l'expérience de ces choses. S'il s'agit d'une provocation policière, je n'insiste pas. Mais l'action d'isolés n'est pas à écarter: pour répondre à la terreur policière d'un régime fasciste, la lutte clandestine est la seule arme, elle est toujours fractionnée en petites groupes, dans ces groupes peuvent se glisser des provocateurs, des fous ou des voyous. Cela nous coûta assez cher dans la Résistance pour que nous ne l'oublions pas. En France, dans le régime démocratique qui est le vôtre, les activités politiques n'ont besoin ni de violence ni de clandestinité. Vous connaissez vos amis, vous connaissez vos adversaires. Vous connaissez aussi nos chefs qui agissent au grand jour. Vous devez donc savoir -et je vous en donne l'assurance- que cet attentat manqué -volontairement ou non- n'est ni notre oeuvre ni l'effet d'ordres donnés par ceux que nous reconnaissons comme nos chefs.

Au reste, contrairement à ce qu'insinuent des informateurs intéressés, l'immense majorité de la population basque, vivant sous la dictature franquiste et qui n'a pu s'exprimer depuis trente ans, est composée d'hommes résolus dans leur lutte pour leur patrie, mais hommes d'ordre et ennemis de toute violence inutile ou injuste. Cette population se considère aujourd'hui encore, comme légitimement représentée par le Gouvernement d'Euzkadi en exil qui siège à Paris et que vous connaissez bien.

.../.

.../

Rien ne vient donc ternir la joie que j'ai à vous dire toute ma reconnaissance et celle de mes compatriotes.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, Mon Général, l'expression de ma respectueuse admiration.

Commandant P. ORDOKI,

Croix de Guerre.